BCG 05 – COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

05/10/2023

Version 1.0

Historique des versions

Date	Version	Auteur	Action	Commentaire
20/10/2023	V1.0	DELOFFRE Virginie	Rédaction	

Sommaire

Sommaire

1. LISTE DES PRESENTS 4
2. LA VIE AU CLUB 5
3. BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE 5
4. DEMANDE DE SUBVENTION 6
5. BILAN DU CDA 6
6. BILAN DES INTERCLUBS : 7
7. NOUVEAUX TEE-SHIRTS 8
8. LES STAGES 8
9. VOLANT DES ALPES 2024 9
10. DIVERS 9

1. LISTE DES PRESENTS

- Cécile GOBE
- Thierry PELLET
- Sylvie CHARLES
- Dominique VOISIN
- Virginie DELOFFRE
- Jérôme POELAERT
- Nicolas DINH
- Macéo GRAS MANCHETTE
- Anne-Marie THUILIER
- Michaël DUCHE
- Lucien PROST
- Anne-Claire VIGNAUD
- Nina BOS

PERSONNES ABSENTES :

- Denis VITALI
- Cédric CLIQUOT

Début de séance à 19H25

2. LA VIE AU CLUB

Cette année, nous avons 101 adhérents et 14 personnes de plus sont en train de faire leurs inscriptions. Pour comparaison, nous étions 133 adhérents l'année 2022-2023 en fin de saison.

Le jeu de « convivialité » en match à 1 set a rencontré un franc succès : plus de progression, moins d'attente, de la convivialité et une bonne intégration de tous. Ce système est donc prolongé jusqu'à nouvel ordre. Un point sera fait dans un mois quand le nombre de licenciés aura augmenté.

On compte également 38 jeunes, dont 3 jouent au créneau des adultes.

Le club ne devrait pas trop augmenter en nombre de licenciés cette année, il est voté à l'unanimité de bloquer le nombre d'adhérent à 140 personnes. Dès ce quotta atteint, le CA fera un point, car nous sommes toujours limités par le nombre de terrain et le forte affluence du mardi de 18 heures à 20 heures.

L'année prochaine, le nombre de séance d'essai communiqué officiellement sera à 2 au lieu de 3. En effet, trop de personnes viennent à la 4ème séance en déposant leur dossier d'inscription. La 4ème séance n'est donc pas couverte par la licence. Cette décision est votée à l'unanimité.

Nous rencontrons un problème avec les tenues et chaussures de certains adhérents : certaines ne sont pas adaptés et sont dangereuses pour la pratique de sport en salle. Il serait donc intéressant de trouver un référent pour en informer les adhérents concernés. Cécile s'occupe d'en informer les adhérents au court des entraînements. Pour les jeunes, il n'y aucune tolérance : le jeans est interdit.

Un jeune s'est déclaré MDPH lors de son inscription. Il se pose la question de ce que cela change et implique pour le club. Anne Marie explique que financièrement cela ne change rien : la licence reste au même prix (140€). En revanche cela est intéressant pour le sport santé ou pour la constitution des équipes en compétition.

3. BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Il est positif que la mairie soit venue à notre AG.

Nous remercions le Club de Rugby de nous avoir laissé leur Club House. C'était un bel espace d'accueil pour notre AG.

Nous remercions également Gopinath et Antonin qui sont venus aider en amont avec Cécile. Nous avons eu des retours positifs concernant le power point et l'animation. Le fonctionnement est donc à garder pour les prochaines années.

4. DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention est ouverte au Conseil Départemental depuis le 1er octobre. Il faut en faire la demande avant le 15 décembre.

Anne-Marie va faire une réunion d'information pour savoir comment monter le dossier et ce qu'il faut y joindre.

Le mardi et jeudi après-midi, il y a un accompagnement d'association et comité pour monter ce dossier. Il n'y a aucun problème pour décaler ces réunions le soir après le travail.

5. BILAN DU CDA

Nous avons rencontré un problème sur l'échéancier : le timing n'a pas pu être respecté.

Le jour J, nous avons rencontrés quelques problèmes sur les temps d'avance et de retard, sur les numéros de matchs (dû au logiciel Badnet) et avec les WO. La compétition a terminé à 19 heures au lieu de 18 heures comme convenu. (Plage horaire du gymnase le dimanche de 8h à 18h pour ne pas être en heure supplémentaire pour la Mairie).

Il a été observé que le temps de pause entre les matchs était trop long (à l'échauffement, à la pause à 11 et entre les sets). Cependant, nous n'avons aucune métrise sur le nombre de match allant en 3 sets.

Concernant la table de marque, il serait préférable de ne pas être joueur en parallèle pour se concentrer sur sa mission, ou d'y ajouter une personne supplémentaire pour vérifier que les 2 minutes d'échauffement soit bien respectées.

Le bénéfice approximatif du CDA est de 400 euros. Beaucoup de matériel va resservir ultérieurement, comme par exemple les cartouches d'encre.

Concernant la buvette :

Il a été observé par certains joueurs le manque de pâte à tartiner pour les crêpes. La buvette était exclusivement froide. Heureusement qu'il faisait chaud. Il faudra penser à prévoir des choses pour se réchauffer dans le cas contraire (absence de micro-onde).

La buvette était néanmoins très bien garnie. Les bénévoles ont tous bien joués le jeu en amenant divers plats. Merci à eux !

Le comité fait une dotation pour le club pour l'organisation de ce CDA : 60 euros pour la compétition et 5 euros par joueurs inscrit (70). Le club recevra donc environ 410 euros du comité.

Certains joueurs extérieurs au club nous ont achetés des boîtes de volant. Il est voté à l'unanimité que les volants leur sont vendu à prix coutants. Il en sera de même pour les doubles licences et les invités extérieurs.

Le prix des volants augmente en janvier. Il sera nécessaire de faire un point sur les stocks et de voir si le club recommande des volants avant l'augmentation de janvier 2024. Au niveau comptable, nous pouvons nous permettre ce stock.

Concernant les feuilles de match, nous aurions pu utiliser des ardoises et feutres Velleda (1 par terrain) pour que les joueurs notent leur score et viennent les inscrire directement à la table de marque sur une tablette. Cette initiative à déjà été prise dans plusieurs tournois. Pour cette fois, Antonin a préféré imprimer les feuilles de match pour faciliter le déroulement à la table de marque et préparer en avance les feuilles. Il peut donc être intéressant de mettre en place ce déroulement au prochain Volant des Alpes. Cela va nettement soulager la table de marque. Il serait opportun de tester d'abord sur un CDA, CDJ ou un tournoi interne.

La remise des prix a été étalée sur la journée, personne n'a relevé ce point mais il semble être plus convivial que les récompenses se fassent toutes en même temps.

Pour gagner du temps, les mixtes ont commencés alors que la finale des doubles se jouaient encore. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné car les joueurs de doubles avait leur pose réglementaire de 20 mn pour pouvoir jouer à leur tour, ce qui a mélangé les matchs et perdu beaucoup de joueurs.

Après analyse, il serait donc bien de limité le nombre d'inscrit au CDA à 65 joueurs, maximum 70 si tout est bien organisé.

Merci à Alicia qui a prit les photos des joueurs et de l'événement toute la journée. Dès qu'elle nous les transfère, Jérôme s'occupe de faire l'article sur le week-end.

Globalement, le CDA est une réussite et les gens avaient l'air content. L'apéro avec le reste de la buvette à l'extérieur en fin de journée a été très apprécié et les joueurs sont restés.

Cécile a trop eu de tâches à gérer, alors qu'elle était déjà débordée pour l'Assemblée Générale. Thierry s'était proposé, mais n'a finalement pas été disponible. Il serait nécessaire que plus de monde soit disponible en amont pour l'aide. A minima, une réponse aux mails est souhaitable.

6. INTERCLUBS :

Le planning de la D1 a été lancé et l'équipe a été composée par Mickaël.

Mickaël s'est rapproché de Denis qui va s'occuper de la D2. La D2 devrait être identique à celle de l'année dernière.

Louise s'est engagée pour être capitaine de la D3. Si Mickaël n'est pas loin et disponible, il viendra l'aider sur les rencontres. Il faut pour le moment démarcher les nouveaux pour former la D3 au gymnase.

Selon Mickaël, il faut intégrer les jeunes dans les équipes. Cependant, il n'y a de potentiel en D1, mais des possibilités pour le D2 et la D3.

Pour les tee-shirts, il est intéressant que toute l'équipe ait le même. Cécile va remettre en vente ceux qu'il reste de l'année dernière, au même prix et en priorité pour les joueurs d'interclub de l'ayant pas.

7. NOUVEAUX TEE-SHIRTS

Suite à notre partenariat, la représentation extérieure des tee-shirts est forcement avec FORZA (et Victor). Les prochaines commandes seront donc forcement de cette marque. Il y a beaucoup de demande pour des nouveaux tee-shirts et sweat-shirts.

Au niveau de la comptabilité, il faut en faire la budgétisation.

Il est voté à l'unanimité le besoin de trouver une identité au club pour faire les sweats. Concernant le renouvellement entier du logo, 4 personnes sont pour et 2 personnes s'abstiennent. Un jeu concours pour refaire le logo est intéressant pour faire participer tous les licenciés.

Pour le moment, il semblerait plus simple d'améliorer le logo en repartant du logo de base (3 votes pour). En effet, le laps de temps donné est trop court pour changer entièrement le logo.

Nicolas s'occupe de voir les couleurs, le logo et les différents modèles dans le catalogue. Il s'occupe de faire un sondage au sein du Conseil d'Administration pour avoir plus d'avis à ce sujet. Il semble intéressant de mettre le nom du club en gros dans le dos et l'écusson à l'avant, côté cœur.

8. LES STAGES

Le stage des jeunes s'organise pour les vacances de la Toussaint. Actuellement, nous sommes toujours en attente de la Mairie.

Avant chaque vacance, un goûter est organisé pour les jeunes. Ce budget est d'environ 20 à 30 euros. Il est voté à l'unanimité de conserver ce moment convivial.

Le stage adulte se fera avec Julien, entraineur de Briançon. Il est voté à l'unanimité la décision d'essayer de le mettre en place. Il faut trouver quelqu'un qui a du temps pour s'en occuper : Nombre de personnes à accueillir au minimum, nombre de places limites par Julien, le prix, les dates possibles pour l'entraineur et pour la Mairie.

Anne marie propose de s'en charger.

9. VOLANT DES ALPES 2024

Nicolas demande si une check-list va être mise en place pour le VDA.

Il faut commencer à réfléchir au Président de cette compétition. Il faut une personne qui organise et qui ne joue pas. Sinon, il faut trouver des référents pour jouer chacun leur tour. Cela reste tout de même compliqué d'organiser et jouer en même temps.

Nicolas propose qu'il y ait des responsables dans chaque catégorie. Tout ne doit pas reposer sur une seule personne. Un organigramme serait une solution pour placer les responsabilités de chacun et décharger le président du VDA. Nicolas pense peut-être se proposer en temps que Président du prochain VDA si un organigramme est fait et que tous les postes sont pourvus.

L'affiche du VDA 2024 est à faire maintenant. Il est possible de lancer un concours auprès des adhérents pour créer la plus belle affiche. Cécile et Anne-Claire se charge de faire le cahier des charges en amont.

Il faut faire une réunion spéciale VDA pour mettre tout cela en place.

10. DIVERS

→ Le remboursement des déplacements pour ceux qui accompagnent les jeunes en tournoi est mis en place. Au niveau de la trésorerie, il vaudrait mieux indemniser les frais kilométriques. Est ce qu'on accepte et sous quel motifs ?

→Le remboursement des accompagnateurs est valable uniquement pour les entraineurs et non pas pour les parents : vote à l'unanimité.

Le Règlement Intérieur est à modifier.

→ Stéphane représente le club de GAP à la Ligue.

→ Les réunions du CA : la question est posée de savoir s'il vaut mieux faire des CA moins souvent mais plus long, ou au contraire de faire des points régulièrement, sur une courte durée. Il est voté à l'unanimité de faire des points plus régulièrement, environ 1 par mois.

Fin de séance